

**6.6 Question de M. Jean-Jacques Cloquet à Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias, intitulée «Les clubs sportifs ont la corde autour du cou»**

**M. Jean-Jacques Cloquet (Les Engagés).** – Sudinfo a récemment annoncé que 85 % des clubs sportifs ont augmenté le montant de leur cotisation par rapport à il y a deux ans. Sont ici visés tous les clubs amateurs qui tournent grâce à des bénévoles qui consacrent leur temps à offrir du sport à des enfants. Leur pérennité financière est donc en jeu.

Par ailleurs, cette pyramide, qui est vitale pour le sport local, devient de plus en plus fragile. Alors que les Jeux olympiques (JO) ont créé l'émulation et que les jeunes ont envie de faire du sport, beaucoup de familles doivent déboursier des montants élevés. Or, le sport est essentiel à la fois pour la santé et l'éducation.

La Déclaration de politique communautaire (DPC) est assez encourageante à ce sujet. Madame la Ministre, quels sont les témoignages que vous avez reçus en lien avec cette information communiquée par la presse? Qu'en est-il des interventions financières annoncées par la DPC? La recherche de subventions est un casse-tête total pour les bénévoles des clubs sportifs. Étant donné que vous êtes chargée de la Simplification administrative, quels seront les effets de votre travail dans ce domaine pour le monde sportif?

**Mme Jacqueline Galant,** ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Les clubs de sport n'échappent pas à l'inflation. En tant qu'ancienne présidente d'un club de football amateur, je connais bien les réalités quotidiennes des bénévoles qui se décarcassent pour trouver des moyens permettant de payer les infrastructures et les entraîneurs, ainsi que pour entretenir les clubs.

Fort heureusement, les clubs et les fédérations sportives n'ont pas encore tiré la sonnette d'alarme. Au contraire, le nombre d'affiliations augmente, malgré la hausse du montant des cotisations. C'est rassurant et il faut peut-être y voir un effet des Jeux olympiques (JO) et des Jeux paralympiques.

L'ADEPS propose plusieurs initiatives, comme des stages à prix démocratique ou encore des marches gratuites. Les mutuelles proposent également des remboursements. En outre, certains pouvoirs locaux interviennent auprès de leur club de sport. Ainsi, ma commune apporte un soutien aux clubs. Sans ces aides, les clubs amateurs peinent à survivre.

La simplification administrative est l'une des priorités du gouvernement. Cette volonté est inscrite tant dans la Déclaration de politique régionale (DPR) que la Déclaration de politique communautaire (DPC). Nous fournirons des efforts pour

améliorer la lisibilité des moyens et aides existants. Ainsi, le site de l'ADEPS [www.sport-adeps.be](http://www.sport-adeps.be) répertorie les aides, mais les informations ne sont pas très lisibles. Cela fera également l'objet de notre politique de simplification.

**M. Jean-Jacques Cloquet (Les Engagés).** – Les clubs mènent un combat immense pour obtenir des subventions. La simplification du site de l'ADEPS serait une bonne chose. Toutefois, je vous invite également à améliorer l'accès à l'information pour les petits clubs, afin de mieux les guider et de les soutenir dans leurs démarches.

VERSION PROVISOIRE